

## Conditions de prêt des expositions de l'ambassade d'Allemagne

L'ambassade d'Allemagne en France prête **gratuitement** ses expositions dont la valeur est estimée à 1 250 euros chacune. Ces expositions voyagent dans toute la France et sont souvent déjà réservées trois mois à l'avance par de nombreuses institutions.

### Conditions de réservation

Une fois votre choix d'exposition établi, vous pouvez effectuer une **pré-réservation** par téléphone ou par courriel pour la période souhaitée. Celle-ci sera valable pendant une durée de **deux semaines**. Votre réservation ne **sera validée** qu'à réception par nos services du **formulaire de prêt dûment rempli et signé**, accompagné **d'une attestation d'assurance**. Au-delà de 15 jours, sans réponse de votre part, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation. Il est recommandé de réserver les expositions deux mois avant la date souhaitée. Il ne peut être réservé qu'**une seule exposition à la fois**.

### Modalités d'envoi

L'ambassade assume les frais d'expédition. Les seuls frais à votre charge sont les **frais de réexpédition** (renvoi) de l'exposition à :

**Ambassade de la République fédérale d'Allemagne, Service de presse et des relations publiques, à l'attention de Monsieur BOUHABANE, 13/15 avenue Franklin Delano Roosevelt, 75008 Paris**

Le coût moyen d'expédition est de 25 à 35 euros environ.

### Droits d'utilisation et d'exploitation

Tous les droits des expositions sont détenus par l'ambassade d'Allemagne en France. La réalisation de dépliants, brochures ou de tout autre support, imprimé ou numérique, à partir des affiches ou l'impression complète des affiches est soumise à l'accord préalable du service de presse et des relations publiques. Toute publication doit mentionner le copyright « Ambassade d'Allemagne, Paris ».

**NOTA BENE** : Face à la hausse des demandes, au non-respect des délais impartis et à l'endommagement fréquent des expositions, l'ambassade d'Allemagne se voit dans l'obligation de demander **une attestation d'assurance** lors de la réservation ainsi que le renvoi du **formulaire de réservation** dûment signé. D'autre part, afin d'offrir un service de qualité pour tous et de maintenir les expositions dans un état présentable, il est formellement **interdit d'utiliser de la colle ou du scotch** pour accrocher l'exposition. Il vous est également demandé de bien vouloir renvoyer l'exposition aussitôt votre manifestation terminée.



## PRÊT D'EXPOSITION

### Demandeur de prêt

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Adresse de livraison : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Contact

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### Exposition demandée

Pour notre manifestation \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, qui aura lieu du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_, nous vous

demandons le prêt de l'exposition : \_\_\_\_\_.

Nous nous engageons à vous retourner l'exposition empruntée dans son intégralité et dans son état d'origine ainsi qu'à la réexpédier dans les délais impartis, soit dès la manifestation terminée, donc à la date du \_\_\_\_\_.

Nous sommes conscients de la valeur de chaque exposition (1 250 €) et en assumons l'entière responsabilité. Ci-joint, veuillez trouver une attestation d'assurance.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(Tampon / Signature)